

Compte rendu du CM du 19/06/2023

Présence de tous les membres

Secrétaire de séance : Mr Desbordes

Pas de compte rendu du dernier CM

1- vote des subventions :

ACCA 500

ABBSJLC 300

Comité des fêtes 500

Club des bruyères 500

Amicale laïque 300

GVA 500

Société de pêche 100

FNATH 50

Mrs Blaigne et Desbordes s'abstiennent eu égard à leurs responsabilités dans leur association respective.

Vote ; 2 abstentions 8 pour

2- Financement ancien vestiaire :

2 banques ont été démarchées, le crédit mutuel et la caisse d'épargne

la caisse d'épargne propose un taux de 4,29 sur 10 ans, et le crédit mutuel un taux de 4,49 sur 10 ans

La CE est retenue

Vote : 9 pour, 1 abstention

3- Sollicitation auprès du département du prêt de 6000 euros, à 2,07 sur 10 ans plus 50 euros de frais de dossier.

vote: 10 pour

4- Décision modificative au budget communal, suite au paiement direct des locataires des ordures ménagères. Engendre une modification dans le budget à hauteur de 1000 euros, qui doit être validée par le CM.

Vote : 10 pour

5- Mise à disposition des vestiaires de la Com Com

Depuis décembre 2022, la Com Com a voté la restitution à chaque commune des bâtiments sportifs.

Délibération demandée pour chaque commune, pour la restitution ou pas.

Vote : 3 contre 7 pour

6- Terrain Bardet à Frachis

La famille Bardet souhaite vendre ses terrains dont 3 parcelles sont à bâtir. Suite à une entrevue avec Mr le maire, Mr Bardet demande si la commune serait intéressée. Manquant d'informations notamment sur le prix, Mr le Maire doit recontacter Mr Bardet.

7- Questions diverses

a- Courrier reçu pour la création d'une nouvelle association appelée « Ma campagne ta'muse » composée de 3 membres pour l'instant : Prés : Virginie Lecourt, trésorier ; Cyril Lajudie, secrétaire ; Christelle Dubreuil

Une demande de 1000 euros, et la gratuité de la SDF est faite pour sa création. Mr le maire propose de n'octroyer que 500 euros pour l'instant et de voir pour la suite en ayant plus de visibilité.

Tous les statuts ont été déposés en sous-préfecture avec un retour positif.
Mr Desbordes demande pourquoi cette nouvelle activité ne pourrait pas être une branche du comité des fêtes. Mme Lecourt lui répond que cela n'a rien à voir. Les activités seraient ; des ateliers, du « faire soi-même », comme en 40, Halloween..... La restauration n'étant pas le but non plus.
Après discussion, Mr le Maire propose de verser 500 euros maintenant et 500 euros en fin d'année avec un budget prévisionnel. Est mis au vote ce jour le 1er versement de 500 euros.
9 pour 1 abstention.

Pour les anciens vestiaires, une convention d'utilisation va être proposée au prochain CM.
Mr le Maire, après concertation avec les responsables de l'Acca, propose que ce local puisse bénéficier aux autres associations de la commune bénéficiant d'une subvention sauf le club de foot.

Une autre convention va être faite également pour les vestiaires du foot.

Concernant le mur à rénover dans le bourg, Mr le Maire fait part d'une convention de mitoyenneté.

Mr le Maire informe qu'une demande de subvention CTD sera déposée début juillet pour la rénovation de la toiture de l'église.

Mr le maire propose de se rapprocher du SEHV pour une étude sur le bâtiment de la mairie.

Mr Gausson évoque le projet d'éoliennes qui suit son cours. Des mesures compensatoires notamment paysagères seront mises en place.

Séance levée à 21h 30